

L'inflation sévit depuis trois ou quatre ans. Les mesures fiscales concernant l'inflation ont obligé des compagnies d'assurance à détourner leurs capitaux des investissements dans les habitations unifamiliales ou jumelées pour les placer dans les tours d'appartements. C'est pourquoi les fonds n'étaient pas disponibles là où ils étaient vraiment nécessaires. La raison de ce détournement, c'est que les compagnies d'assurance perçoivent une part de ces placements qui constitue pour elles un profit beaucoup plus élevé. La ville de Calgary a entrepris un programme de rénovation assez ambitieux qu'on a dû suspendre à cause d'un gel administratif et de la carence du gouvernement actuel. En conséquence, le projet de Sheganappi Village, à Calgary a été suspendu. Si le gouvernement fédéral prenait une décision, ce programme pourrait être achevé. La chose n'exigerait pas de nouveaux programmes. Il suffirait de donner suite aux anciens.

• (7.10 p.m.)

Je n'ai pas l'intention de m'étendre sur le sujet, mais je me dois de signaler un problème qui se pose aux gens de Drumheller, dans ma circonscription. L'ensemble de cette région souffre, depuis quelques temps, d'un ralentissement économique, surtout par suite de la fermeture des mines de charbon. Mû par une sagesse louable, le gouvernement fédéral a décidé d'y construire un pénitencier à sûreté moyenne. La construction a commencé, je crois, vers la fin du mois d'août 1967. L'établissement de cette institution, à cet endroit, a suscité des problèmes car les employés qui y travaillent avaient besoin de logements. Ce n'est pas que nous nous plaignions de la présence de l'institution. Il y aurait eu des problèmes, peu importe où on l'aurait construite. Il appartient au gouvernement fédéral de les résoudre.

Mues par un instinct de prévoyance dont le gouvernement fédéral semble dénué, les autorités de Drumheller ont entrepris une enquête. Elles voulaient savoir s'il y avait moyen d'instaurer un programme de rénovation urbaine, qui permettrait d'assurer des logements aux employés du pénitencier. Bien que la Société centrale d'hypothèques et de logement se soit intéressée au programme depuis 1965, l'enquête a commencé en 1968. En réalité, la Société centrale d'hypothèques et de logement s'est trouvée mêlée à toutes les étapes de l'affaire. La ville avait annexé des terrains en 1966 et en 1967.

Les problèmes concernant les logements à prix modique ont forcé les personnes compétentes à aller voir l'ancien ministre du logement, l'honorable J. R. Nicholson. Il fut surpris à l'annonce de tous les obstacles suscités par le bureau de la Société centrale d'hypothèques et de logement à Calgary.

[M. Schumacher.]

Aujourd'hui, quatre ans plus tard, les dépenses s'élèvent à \$35,000 dont la moitié ont été assurées par le gouvernement fédéral. L'argent a servi à diverses études et à des travaux préliminaires. Néanmoins, comme le gouvernement semble incapable de prendre une décision, des demandes en vue de mettre le programme en train dans notre région ont été refusées. Quelque 900 unités seulement seront construites, en vertu d'un programme de rénovation. Il n'y a pas de sommes considérables en jeu, mais le gouvernement refuse d'agir. Les gens de ma circonscription veulent que le gouvernement sorte de son inertie. Ils veulent que les députés ministériels cessent de discuter de problèmes théoriques et constitutionnels et se mettent à la tâche. Inutile de prétendre qu'on ne peut agir dans le cadre de la constitution actuelle, car on le peut fort bien.

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, sans entrer dans les questions soulevées par les préopinants, sans parler des raisons qui ont poussé le ministre à donner sa démission, et sans demander pourquoi le gouvernement ne démissionne pas, j'aimerais tenter d'obtenir la bonne volonté du whip et de féliciter M. John Steele, directeur exécutif de la première conférence canadienne des transports urbains organisée sous les auspices de l'Association canadienne des maires et des municipalités, en faisant quelques observations sur un aspect de la question qui n'a été touché qu'indirectement. Il règne une forme d'urbanisation qui, faute de planification sérieuse, a donné pour résultat des agglomérations gigantesques d'habitants qui vivent dans un enchevêtrement relatif de terrains aux usages divers, de réseaux de transport surchargés et inefficaces, aux voies rapides à demi terminées, dans un milieu urbain qui au mieux est chaotique, au pis mortel. Nous aurons vraisemblablement des masses de supertaudis et une économie boiteuse si nous persistons à négliger la planification régionale et à ne pas nous soucier du milieu urbain.

Qui voudrait d'un Canada où 90 p. 100 des gens sont entassés dans un petit nombre de régions métropolitaines encombrées d'habitants et de constructions alors que le reste du pays est vide et pauvre? Comment empêcher cela, du train où vont les choses? Qu'y a-t-il dans la législation actuelle du gouvernement pour prévenir cela? Rien, à mon avis, monsieur l'Orateur.

Comme le Conseil économique du Canada nous l'a dit, la plupart des habitants du Canada, en 1980, vivront dans un environnement artificiel. Environ 20 millions d'habitants vivront dans un petit nombre d'énormes cités. Toronto et Montréal auront, ensemble,